

CONSEIL GENERAL DE SEINE-ET-MARNE

Séance du 27 Juin 2008

Commission n° 7 – Finances

Commission n° 1 – Aménagement Durable du Territoire et Environnement

Commission n° 2 – Administration Générale et Personnel

Commission n° 3 – Transports, Déplacements et Voirie

Commission n° 4 – Solidarité, Santé Publique et Logement

Commission n° 5 – Education, Jeunesse et Sports, Affaires Internationales

Commission n° 6 – Affaires Culturelles, Patrimoine et Tourisme

DIRECTION DES FINANCES

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL N° 7/04

OBJET : Décision Modificative n° 1 pour l'exercice 2008.

Résumé : La première décision modificative présente une augmentation des dépenses de fonctionnement de **20,7 M€** (+ 2,4 % par rapport au BP) dont **19,1 M€** en reports, alors que dans un même temps les recettes de fonctionnement hors excédent reporté ne progressent que de **11,2 M€**. L'épargne brute ainsi dégagée après DM1 est en léger recul par rapport au BP de **9,5 M€**. Parallèlement, en section d'investissement, les recettes et les dépenses sont majorées respectivement de **10,4 M€** et **7,4 M€** (hors emprunt, déficit d'investissement et excédent de fonctionnement capitalisé). La prise en compte de ces données ainsi que de l'excédent de fonctionnement reporté (**16,8 M€**) permettent de stabiliser notre besoin de financement par emprunt à **193 M€** (contre **192 M€** au BP).

I – PRESENTATION GENERALE

I.1. – LES CREDITS DE PAIEMENT

I.1.1. – les reports de l'exercice 2007

Après adoption du Compte Administratif qui constate et affecte les résultats, ces derniers sont réintroduits, en même temps que les reports, dans la gestion en cours, lors de l'adoption du budget supplémentaire qui suit.

Ainsi, la présente DM1 incorpore les résultats comptables de l'exercice 2007 (en investissement et en fonctionnement), les emprunts restant à réaliser (**21,8 M€**), ainsi que les reports de crédits engagés en 2007 mais non mandatés.

1) affectation et reprise des résultats de clôture du Compte Administratif 2007 :

Je vous rappelle les résultats constatés à la clôture de l'exercice 2007 :

En fonctionnement : un excédent de **148,5 M€**

En investissement : un solde d'exécution négatif de **143,1 M€**

Conformément à l'instruction comptable M52, il a été décidé lors du vote du compte administratif, d'affecter une partie du résultat de fonctionnement (**131,7 M€** sur un résultat excédentaire de **148,5 M€**) à la couverture d'une partie du déficit constaté en investissement (**143,1 M€**), l'excédent disponible en fonctionnement est donc de **16,8 M€ (148,5 M€ - 131,7 M€)**.

2) reports de crédits 2007 :

- **en fonctionnement : 19,1 M€, dont :**

- les crédits relatifs à la Prestation de compensation du Handicap : **8,8 M€**,
- les crédits relatifs à l'accueil en établissements des personnes âgées et des adultes handicapés : **3,1 M€**,
- les crédits d'insertion : **2,1 M€**,
- les crédits pour le fonctionnement des services : **1,4 M€**.

- en investissement : 18,3 M€

Ce montant correspond aux crédits restant à consommer sur 2007, et vient s'ajouter aux **246,7 M€** de crédits inscrits pour l'investissement proprement dit au budget primitif. La DM1 est l'occasion d'ajuster les inscriptions aux crédits nécessaires sur l'exercice en tenant compte des crédits reportés et des conditions actuelles d'équilibre du budget.

I.1.2. – les propositions nouvelles en DM1

Les crédits nouveaux ouverts à cette DM1 (en mouvements réels) s'élèvent à :

Section de fonctionnement :

- 1) en dépenses : + **1,7 M€** (auxquels s'ajoutent les **19,1 M€** de reports de crédits 2007), soit un total de **20,7 M€** de crédits de paiement 2008 supplémentaires en DM1 (+ **2,4 %** par rapport au BP 2008).
- 2) en recettes : + **8,9 M€** (hors excédent 2007 reporté de **16,8 M€**) auxquels il convient d'ajouter les crédits 2007 reportés d'un montant de **2,3 M€**. Les recettes de fonctionnement (hors excédent) sont donc en augmentation de **11,2 M€**.

Section d'investissement (hors dette):

- 1) en dépenses : **-11 M€** de propositions nouvelles, qui annulent une partie des reports d'un montant total de **18,3 M€** et entraînent donc une majoration des crédits de paiement 2008 limitée à **7,4 M€** par rapport au budget primitif (+**1,6 %**).
- 2) en recettes : **2,5 M€** (hors emprunt) auquel il convient d'ajouter les crédits 2007 reportés d'un montant de **8 M€**. Les recettes d'investissement hors emprunt sont donc en hausse de **10,4 M€**.

L'évolution du total des crédits de paiement ouverts après DM1 (hors capital de la dette, mais y compris les subventions en annuités) s'établit ainsi sur trois ans :

	2006 (arrondis à l'€)	2007 (arrondis à l'€)	Variation 2007/2006	2008 (arrondis à l'€)	Variation 2008/2007
Investissement					
BP	222 973 370	245 965 152	+ 10,30%	246 662 833	+ 0,3%
DM1	-6 645 136	11 604 924	NS	9 589 005	- 17,4%
TOTAL investissement	216 328 234	257 570 076	+ 19,10%	256 251 838	- 0,5%
Fonctionnement					
BP	707 367 395	784 539 642	+ 10,90%	856 460 218	+ 9,2%
DM1	20 768 070	28 102 405	+ 35,30%	20 724 311	- 26,3%
TOTAL fonctionnement	728 135 465	812 642 047	+ 11,60%	877 184 529	+ 7,9%
TOTAL GENERAL	944 463 699	1 070 212 123	+ 13,30%	1 133 436 365	+ 5,9%

La comparaison des crédits d'investissement 2008, après DM1, avec ceux de 2007 montre une stabilisation. L'investissement ne cesse de croître depuis 2004 et reste à un niveau élevé (+ 29,8 % entre le CA 2004 et les crédits votés 2008 après DM1).

En fonctionnement, la hausse globale des crédits inscrits après DM1 est de **7,9 %**, en diminution par rapport à 2007 (+ **11,6 %**). Il est à noter une forte diminution des montants proposés en DM1 **20,7 M€** contre **28,1 M€** en 2007.

I.2. - LES AUTORISATIONS DE PROGRAMME

Treize années d'autorisation de programme (de 1996 à 2008) sont encore actives. Toutefois, les AP antérieures à 2000 ne représentent plus que 1,5 % des crédits restant à réaliser.

L'ensemble des révisions proposées en DM1 ont pour résultat une stabilité globale du niveau des AP par rapport au BP (+ 0,8 %).

Les révisions d'AP se concentrent essentiellement sur les politiques sectorielles suivantes : « Enseignement », (+ **3,7 M€**), « Transports » (+ **2,6 M€**) , « Action sociale » (+ **1,2 M€**), « Voirie » (+ **1,1 M€**) et Développement économique et local (- **1,3 M€**).

Le détail de ces inscriptions figure dans la deuxième partie de ce rapport, qui présente les ajustements de DM1, par politiques sectorielles, en d'AP et en crédits de paiement.

Le tableau suivant présente les ajustements touchant les différents millésimes d'autorisations de programme (hors remboursement de la dette en capital et mouvements d'ordre) :

Millésime d'AP	Montant actuel voté (1)	Révision DM1	Montant d'AP après DM1	Réalisé à fin 2007	Reste à réaliser
AP 2008	183,2	10,7	193,9	-	193,9
AP 2007	337,1	1,6	338,8	76,1	262,7
AP 2006	214,1	-1,0	213,2	105,5	107,7
AP 2005	180,6	-1,2	179,4	116,1	63,3
AP 2004	156,7	0,2	156,9	128,3	28,6
AP 2003	234,4	-0,7	233,7	166,1	67,6
AP 2002	207,8	-2,2	205,6	165,8	39,8
AP 2001	180,8	-0,4	180,5	153,6	26,9
AP 2000	172,8	-0,7	172,1	169,8	2,3
AP 1999	122,1	-	122,1	121,6	0,4
AP 1998	112,3	-	112,3	103,3	9,0
AP 1997	139,1	-	139,1	138,4	0,7
AP 1996	234,8	-	234,8	233,3	1,5
Total général	2 475,9	6,5	2 482,4	1 677,9	804,5

(1) Il s'agit du montant voté à l'origine, compte non tenu des crédits de paiement réalisés depuis.

Après vote de la première décision modificative, nos engagements en terme d'autorisations de programme non réalisées au 1^{er} janvier 2008 s'élèveront à **804,5 M€**, soit 3,6 années de crédits de paiement au rythme de la consommation 2007 (**224,4 M€** par an). Il faut noter que le niveau de consommation des crédits a été particulièrement élevé en 2007 par rapport aux années antérieures (177,9 M€ en 2006 et 170,7 M€ en 2007).

I.3. - L'EQUILIBRE GENERAL

L'équilibre général de la DM1 2008 se présente conformément au tableau ci-après :

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
	DEPENSES	RECETTES
Résultat 2007 après affectation		16 765 221,92
Reports 2007	19 072 650,92	2 307 429,00
Propositions nouvelles	1 651 659,70	8 899 527,80
TOTAL	20 724 310,62	27 972 178,72
Mouvements d'ordre	7 247 868,10	
TOTAL FONCTIONNEMENT	27 972 178,72	27 972 178,72

SECTION D'INVESTISSEMENT		
	DEPENSES	RECETTES
Résultat clôture 2007	143 099 613,87	
Affectation de l'excédent 2007		131 719 299,94
Crédits reportés de 2007	18 339 703,33	7 959 545,04
Propositions nouvelles	-10 964 698,14	2 469 294,27
Emprunt reporté		21 760 472,22
Emprunt nouveau DM1		-20 681 860,51
TOTAL	150 474 619,06	143 226 748,96
Mouvements d'ordre		7 247 868,10
TOTAL INVESTISSEMENT	150 474 619,06	150 474 619,06

TOTAL GENERAL	178 446 797,78	178 446 797,78
----------------------	-----------------------	-----------------------

L'emprunt prévisionnel d'équilibre 2008 progresse légèrement de **192 M€** à **193 M€**, et permet de financer un volume d'investissement de **256,3 M€**, équivalent au niveau de 2007 (**257,6 M€** après DM1).

II - PRESENTATION PAR POLITIQUES SECTORIELLES :

Les chiffres qui suivent font l'objet de comparaisons entre les crédits inscrits au BP 2008 (y compris virements effectués depuis) et les propositions de DM1 (reports + propositions nouvelles). Ce détail suit la présentation suivante :

- comparaison des ouvertures d'autorisations de programme en DM1 et du cumul des AP, restant à réaliser au 1^{er} janvier 2008, par secteur,

- évolution des crédits de paiement d'investissement et de fonctionnement par rapport aux crédits votés au BP 2008.

II.1. – LES DEPENSES

➤ Investissement – les autorisations de programme :

Les ajustements de la première décision modificative en autorisation de programme s'élèvent à **6 511 709 €** (hors dette en capital) et se répartissent de la manière suivante entre les différentes politiques sectorielles.

Autorisations de programme (chiffres arrondis à l'euro)	Rappel cumul AP non réalisé (après vote BP 2008)	Révision DM1	Cumul AP après vote DM1 2008	% évol. DM1 / BP 2008	% / total après DM1
Action sociale	20 541 641	1 193 976	21 735 617	5,8%	2,7%
Agriculture	5 958 212	-41 490	5 916 722	-0,7%	0,7%
Autres interventions	141 503	-490	141 014	-0,3%	0,0%
Culture et patrimoine	10 736 739	551 849	11 288 587	5,1%	1,4%
Dette- subventions en annuités	1 115 535	0	1 115 535	0,0%	0,1%
Développement économique et local <i>dont :</i>	137 250 456	-1 315 111	135 935 346	-1,0%	17%
<i>Action économique</i>	9 707 336	-136 248	9 571 088	-1,4%	1,2%
<i>Action d'aménag. et développ. des communes</i>	123 054 761	-1 185 381	121 869 380	-1,0%	15,3%
<i>Tourisme</i>	4 488 359	6 518	4 494 877	0,1%	0,6%
Eau et environnement	56 471 594	-597 319	55 874 274	-1,1%	7,0%
Formation enseignement	248 252 204	3 702 516	251 954 720	1,5%	31,3%
Jeunesse et sports	12 801 017	-165 600	12 635 417	-1,3%	1,6%
Logement	6 300 563	-61 000	6 239 563	-1,0%	0,8%
Moyens des services	32 209 504	-471 907	31 737 597	-1,5%	4,0%
Sécurité	9 587 532	0	9 587 532	0,0%	1,2%
Transports	14 549 378	2 606 710	17 156 088	17,9%	2,1%
Voirie	242 026 678	1 109 575	243 136 253	0,5%	30,5%
TOTAL	797 942 555	6 511 709	804 454 264	0,8%	100,0%

L'évolution du montant des autorisations de programme ouvertes fait suite à des évolutions plus conséquentes en 2006 et 2007, avec respectivement + **13,4 M€** et + **22 M€**. Le tableau met en lumière la progression du secteur transport (+ **17,9 %**), et dans une moindre mesure, celles de l'action sociale (+ **5,8%**), et de la culture / patrimoine (+ **5,1 %**). De plus, et bien que restant globalement stable par rapport au BP (+ **1,5 %**), le secteur de l'enseignement doit être mentionné puisqu'il augmente le niveau de ses autorisations de programme de **3,7 M€**. Le secteur de la voirie suit le même processus avec une révision de **1,1 M€** soit +0,5 % par rapport au BP.

Tous les autres secteurs restent à peu près stables mais génèrent des diminutions pouvant atteindre jusqu'à **1,3 M€** (secteur du développement économique et local).

➤ **Action sociale : 1 193 976 € (+ 5,8 %)**

La principale révision des autorisations de programme de ce secteur concerne une avance remboursable octroyée à l'ASSAD77 pour **0,5 M€** devant lui permettre de surmonter d'importantes difficultés financières. Elle est complétée par d'autres mouvements. La création d'une opération de construction d'un foyer d'accueil médicalisé pour les personnes handicapées psychiques à Chenoise permettra de financer, d'une part l'acquisition d'un terrain pour 60 000 € et, d'autre part la réalisation des travaux de construction pour 555 000 €. Un deuxième projet de même nature est proposé à l'occasion de cette DM1, il a pour objectif l'acquisition d'un terrain à Pomponne pour 97 040 €.

➤ **Culture et Patrimoine : 551 849 € (+ 5,1%)**

Voté en 2005, le projet cinématographique du Plateau de Brie a été retenu par la Région dans le cadre du contrat 2008-2013. Ce projet étant réévalué à la hausse, il est nécessaire de l'abonder de 500 000 € pour atteindre le montant de 2 290 000 €.

Le projet de pôle culturel de la ville de Pontault-Combault intègre la réalisation d'une médiathèque, dont le coût des travaux a été révisé à la hausse depuis le vote de la subvention au BP 2008. Une inscription complémentaire (82 062 €) vous est donc proposée pour compléter la subvention initiale de 71 000 €.

Enfin, 45 000 € sont redéployés afin de financer la réalisation d'une étude concernant le projet d'un futur dépôt départemental d'archéologie sur le site de Pincevent.

➤ **Actions d'aménagement et développement en faveur des communes: - 1 185 381€ (- 1,%)**

Les politiques contractuelles présentent globalement une diminution des autorisations de programme de - 672 734 €.

Ainsi, dans le cadre des contrats CLAIR, il faut mentionner les contrats signés en 2000 du PNR Gâtinais Français et du Pays de l'Ourcq qui sont arrivés à échéance en fin 2007, et qu'il convient de clôturer à hauteur des actions réalisées (- 569 004 €).

Les autorisations de programme des contrats régionaux, ruraux et CONT.A.C.T. sont elles aussi revues à la baisse pour un montant de 228 111 €, sur des opérations anciennes et pour des actions prévues qui ne seront pas réalisées (notamment sur les contrats régionaux des communes de Vulaines-sur-Seine et de Faremoutiers).

A l'inverse, les contrats Départementaux de Développement Durable progressent de + 124 461 €. En effet, les enveloppes des C3D de Marne et Gondoire et du San du Val Maubuée sont augmentées pour prendre en compte, pour la première, l'adhésion à la Communauté d'agglomération de deux nouvelles communes (Chalifert et Lesches) et l'augmentation de la population pour la seconde.

De plus, certaines actions prévues dans le contrat de Parc du Gâtinais Français ont été abandonnées et entraînent une diminution des autorisations de programme correspondantes de 265 067 €. Un ajustement de + 10 800 € est par ailleurs réalisé pour le nouveau contrat de Parc du Gâtinais français (2008-2013).

Participant à la baisse globale du secteur, l'opération d'expérimentation des infrastructures de télécommunication en haut débit est revue à la baisse car l'action proposée dans la zone industrielle du Confluent à Montereau-Fault-Yonne est réalisée pour un coût inférieur à la prévision (soit - 258 380 €).

➤ **Action économique: - 136 248 € (- 1,4 %)**

Les opérations de stock des programmes « Aide au commerce en milieu rural » et « Fonds d'aide à l'innovation » sont diminuées en fonction des dossiers agréés par l'Assemblée départementale.

➤ **Tourisme : + 6 518 € (+ 0,1 %)**

La DM1 est l'occasion d'ajuster un grand nombre d'autorisations de programme du domaine du tourisme pour un résultat global quasiment neutre (+ 6 518 €). L'autorisation votée au BP de 20 000 € en faveur des hébergements de plein air et des hébergements insolites ne permettant pas de faire face à toutes les demandes, un complément de 155 000 € vous est proposé.

➤ **Eau et environnement : - 597 319 € (- 1,1 %)**

Le secteur « espaces naturels sensibles » concentre l'essentiel des ajustements (- 545 482 €), sur les autorisations de programme ouvertes en études acquisitions ou travaux (- 397 893 €). Deux opérations anciennes sont révisées en vue de leur clôture (sur les millésimes 2004 et 2006). Sont également proposées, la diminution des frais de travaux liés à l'aménagement du bois de La Rochette (- 280 000 €) et l'annulation de l'opération votée en 2007 pour l'aménagement du bois Lecomte (- 60 000 €). A l'inverse, les opérations liées aux aménagements du marais d'Episy et du site géologique de Vernou la Celle sont revalorisées pour un montant total de 70 000 €.

Le domaine relatif aux déchets, au bruit et à l'air évolue peu mais connaît, dans le cadre de cette DM1, une restructuration de ses dépenses. Une nouvelle opération « Plan climat air énergie » est financée, pour deux tiers, par la fusion deux opérations votées lors du budget primitif: « Air plan climat » et « Bilan carbone » pour permettre la réalisation d'une seule étude globale de préfiguration du plan climat départemental (240 000 €).

➤ **Formation et Enseignement : + 3 702 516 € (+ 1,5 %)**

L'ajustement principal concerne la réhabilitation du collège Paul Eluard à Montereau avec une révision de **4,5 M€** (soit un montant de **16,5 M€** après DM1) en vue de l'attribution du marché de travaux. Cette proposition est complétée par l'augmentation des enveloppes de subventions d'investissement aux collèges publics et privés (**+ 0,3 M€**), en travaux et en acquisition de matériel. En revanche, les opérations finançant la construction du collège de Saint Pierre les Nemours et la reconstruction du collège Elsa Triolet au Mée sur Seine sont revues à la baisse (pour **- 1 M€** et **0,3 M€**).

➤ **Jeunesse et sports : - 165 600 € (- 1,3 %)**

Cette révision concerne une seule opération votée en 2005 en faveur des équipements sportifs et socio-éducatifs. Elle prend acte de l'abandon par le SIVOS de la Ferté Gaucher de son projet de réhabilitation et de l'extension d'un gymnase, et de l'application des règles de caducité pour la subvention accordée à la communauté de communes de Seine-Ecole pour la réhabilitation d'une salle polyvalente culturelle et sportive.

➤ **Transports : 2 606 170 € (+ 17,9 %)**

Les crédits prévus pour les travaux d'aménagement de la liaison Sénart- Corbeil (inscrit au contrat de projet Etat/Région) sont majorés de **2,5 M€**, pour un montant d'opération de **6,3 M€**. D'autre part, des ajustements limités sont inscrits sur les travaux du Plan de Déplacement Urbain et les subventions d'équipement aux lignes Seine-et-Marne Express (cette dernière dépense est intégralement compensée par une recette).

➤ **Logement : - 61 000 € (- 1 %)**

L'autorisation de programme allouée au Programme Social Thématique doit être complétée de 100 000 € pour faire face à l'ensemble des dossiers qui seront à présenter à la commission permanente. Cette augmentation est néanmoins compensée par la révision à la baisse de l'opération votée en 2007 pour le Fonds de développement local du logement. Les crédits non affectés sont ainsi restitués.

➤ **Moyens des services : - 471 908 € (- 1,5 %)**

Ce faible ajustement est le résultat de nombreuses révisions sur les programmes « bâtiments » et « moyens informatiques ».

Le premier progresse de **3 M€**, principalement sur les opérations de construction de l'Agence Routière Territoriale de Villenoy (+ **1,2 M€**) et l'aménagement des locaux du laboratoire départemental (+ **0,6 M€**), du plateau disponible dans le bâtiment occupé par ailleurs par l'UAS de Melun-Val de Seine (+ **0,5 M€**) et de la médiathèque (+ **0,3 M€**). Une opération de **0,3 M€** est également proposée en vue de la participation du Département aux travaux de réhabilitation du Restaurant Inter-Administratif de Melun.

A l'inverse, sur le programme « moyens informatiques » un grand nombre d'opérations de stock ou votées au BP 2008 sont diminuées en fonction des réels besoins (- **3,3 M€**). L'essentiel des révisions est centré sur les opérations 2008 et notamment sur l'opération finançant les acquisitions de matériels et de logiciels clients (- **1,9 M€**).

➤ **Voirie : + 1 109 575 € (+ 0,5 %)**

La DM1 présente la création de deux opérations importantes dans le secteur de la voirie. La première financera, dans le cadre du programme de sécurité routière, la conduite apaisée en forêt de Fontainebleau, tant en étude qu'en travaux pour la somme de **4,7 M€**. La seconde permettra les aménagements extérieurs nécessaires aux agences routières territoriales pour **0,8 M€** (stockage du sel de déneigement, récupération des eaux pluviales, mise à niveau des dispositifs d'assainissement, tri sélectif des déchets ...). Ces créations sont presque intégralement compensées par les diminutions

d'autres opérations : giratoires sur les RD 606 et 605 à Varennes-sur-Seine (- 1,2 M€), contournement d'Ury (- 0,5 M€), aides aux collectivités locales (- 1,1 M€) et travaux sur les ouvrages d'art ou les traverses (- 0,7 M€).

➤ Investissement – crédits de paiement :

L'ajustement des crédits de paiement 2008 qui vous est proposé en DM1 s'élève à + 9 589 005 € (hors amortissement de la dette), soit une augmentation de 3,9 % par rapport aux crédits inscrits au BP.

Crédits de paiement (chiffres arrondis à l'euro)	BP 2008 (et virements)	Reports DM1	Ajustements DM1	Total Projet DM1	% évol. DM1 /BP
Action sociale	8 407 698	145 711	742 576	888 287	10,6%
Agriculture	1 297 250	364 168	-99 390	264 778	20,4%
Autres interventions	0	492	-490	2	0,0%
Culture et patrimoine	5 124 054	1 494 649	-770 213	724 436	14,1%
Dette - subventions en annuités	946 164	0	0	0	0,0%
Développement économique et local dont:	31 061 599	2 310 698	3 459 983	5 770 681	18,6%
<i>Action économique</i>	3 298 307	474 475	-372 683	101 791	3,1%
<i>Action d'aménag. et développ. des communes</i>	26 644 839	1 702 434	3 413 631	5 116 066	19,2%
<i>Tourisme</i>	1 118 453	133 789	419 035	552 824	49,4%
Eau et environnement	18 905 862	1 013 976	-1 480 245	-466 269	-2,5%
Formation enseignement	64 410 962	2 271 200	-3 386 140	-1 114 940	-1,7%
Jeunesse et sports	2 774 533	19 525	0	19 525	0,7%
Logement	5 469 299	201 255	39 000	240 255	4,4%
Moyens des services	16 231 564	3 203 567	-1 876 161	1 327 405	8,2%
Sécurité	4 532 459	1 192	-1 000 000	-998 808	-22,0%
Transports	2 940 027	3 522 283	-533 666	2 988 617	101,7%
Voirie	84 561 362	3 790 988	-3 845 952	-54 964	-0,1%
Total hors dette – capital	246 662 833	18 339 703	-8 750 698	9 589 005	3,9%
Dette – capital	205 015 070	0	-2 214 000	- 2 214 000	-1,1%
Total	451 677 903	18 339 703	-10 964 698	7 375 005	1,6%

Les principaux ajustements de crédits concernent les secteurs suivants :

➤ Actions d'aménagement et de développement : 5 116 066 € (+ 19,2 %)

Cet ajustement intègre d'une part des reports sur les contrats pour un montant de 1 M€ (essentiellement sur les contrats CLAIR et régionaux) mais aussi sur les dépenses d'infrastructures moyen et haut débit (0,8 M€). Il s'agit d'autre part de propositions nouvelles toujours dans le domaine du haut débit. En effet, au vu du rythme de réalisation du délégataire, il est nécessaire de compléter l'inscription faite lors du vote du BP de + 4,6 M€ pour faire face au nouvel appel de fonds

qui sera présenté fin août. Les crédits de paiement atteindront ainsi le montant total de **15,5 M€** en 2008. L'exercice 2009 s'en trouve allégé d'autant.

➤ **Tourisme: 552 824 € (+ 49,4 %)**

Le secteur du tourisme progresse fortement à l'occasion de cette DM1. En effet, pour faire face à l'avancée des dossiers retenus, les crédits de paiement alloués à l'ensemble des pôles touristiques régionaux, et notamment au pôle Marne, Ourcq et Morins doivent être abondés de **0,2 M€**, reports inclus. De même, sur l'opération de valorisation du site de Franchard, **0,2 M€** initialement prévus sur l'exercice 2009 doivent être inscrits sur 2008. Cet ajustement, lié à l'avancement du projet de site d'éco-tourisme, est conforme au planning remis par le cabinet d'architecte en charge de l'assistance à maîtrise d'ouvrage, qui prévoit le démarrage des travaux de démolition dès le mois de septembre, et le lancement de la construction de l'équipement avant la fin de l'année.

➤ **Agriculture : 264 778 € (+ 20,4 %)**

La quasi totalité des propositions de cette DM1 repose sur les reports effectués sur les opérations de remembrement pour un montant de 314 168 €. Ils concernent essentiellement les communes de Puisieux et de Sourdun. Les reports sont néanmoins partiellement restitués pour environ 50 000 €.

➤ **Culture et Patrimoine : 724 436 € (+ 14,1 %)**

Cette progression est causée par un niveau de reports important (**1,5 M€**) largement lié aux aides au patrimoine public (**1 M€**) : convention passée avec la ville de Provins, patrimoine rural non protégé... Ces reports sont complétés par une augmentation des crédits de subventions aux équipements culturels (+ **0,3 M€**), en vue de la réalisation d'un pôle culturel à Pontault-Combault et d'un centre d'art à Chelles. Parallèlement à ces augmentations, il faut noter le décalage des crédits des travaux relatifs au projet cinématographique du Plateau de Brie (- **1,1 M€**).

➤ **Moyens des services : 1 327 405 € (+ 7,7 %)**

Les reports représentent **3,2 M€** et sont concentrés sur les secteurs des moyens informatiques, mobiliers et matériels. Si les dépenses informatiques reportées sont pratiquement toutes restituées dans le cadre de la DM1 afin de rester dans l'enveloppe globale du BP, il en va différemment pour le matériel et le mobilier. En effet, ces dépenses correspondent bien à des commandes effectuées en 2007 mais les livraisons ont eu lieu en 2008. Sur le secteur des bâtiments, il faut rappeler la création de deux opérations mentionnées précédemment dans la partie consacrée aux autorisations de programme. La plus importante étant la construction de l'Agence Routière Territoriale de Villenoy (+ **1,2 M€** en AP) qui nécessite l'inscription de 0,3 M€ de crédits de paiement en 2008. La seconde relative à la participation du Département aux travaux de réhabilitation du Restaurant Inter-Administratif de Melun (**0,3 M€** en AP) requiert en 2008 un peu plus de 30 % du montant total de l'opération.

➤ **Action sociale : 888 287 € (+ 10,6 %)**

Outre les reports limités sur les subventions aux modes d'accueil de la petite enfance et en faveur de la construction et de la réhabilitation des aires d'accueil des gens du voyage, les crédits de paiement 2008 sont ajustés en DM1 par l'avance faite à l'ASSAD77 (**0,5 M€**) et par la construction d'un foyer d'accueil médicalisé pour les personnes handicapées à Chenoise et à Pomponne (soit **0,3 M€**).

➤ **Logement : 240 255 € (+ 4,4 %)**

Cette faible évolution résulte à la fois des reports sur les opérations anciennes relatives au Fonds de développement local du logement ainsi que de la revalorisation de l'opération 2008 pour faire face aux dossiers en attente de passage à la commission permanente (+ **0,1 M€**).

➤ **Sécurité : -998 808 € (- 22,0 %)**

Les crédits de paiement de l'opération relative à la construction de la gendarmerie de Donnemarie Dontilly sont diminués de **1 M€** sur l'exercice 2008 (suite à des marchés infructueux). Son financement est ainsi rééchelonné : **0,2 M€** en 2008, **2,9 M€** en 2009 et **1,3 M€** en 2010.

➤ **Transports : 2 988 617 € (+ 101,7 %)**

Le doublement des crédits votés au BP 2008 s'explique par le niveau exceptionnel des reports d'investissement. L'opération « Mobilien », en partenariat avec la Région, finance les acquisitions de véhicules en vue du renforcement des lignes Seine-et-Marne Express. N'ayant pas reçu en 2007 les factures acquittées par les prestataires qui conditionnent le versement des subventions, **2,8 M€** ont du être reportés en 2008. Outre ce report, il faut mentionner la diminution des crédits de paiement finançant les aides à la mobilité pour les personnes handicapées (- **0,9 M€**), au vu de l'état d'avancement du projet, lui aussi en partenariat avec la Région (ces crédits sont proposés sur l'exercice 2009).

➤ **Formation – Enseignement : - 1 114 940 € (- 1,7 %)**

Les reports concernent pour partie le financement de soldes d'opérations qui s'achèvent en début d'année 2008 : c'est le cas par exemple, de la subvention pour la réhabilitation du restaurant administratif du San du Val-Maubuée votée en 2004 (**0,5 M€** qui correspondra au solde définitif), ou de la sécurisation des abords du collège Louis Aragon à Torcy (**0,2 M€**). Pour d'autres opérations, actuellement en cours de réalisation, les reports viennent en complément des crédits votés au BP par exemple, les réhabilitations des collèges du Parc des tourelles à Claye-Souilly et Paul Eluard de Montereau.

A l'inverse, certains crédits votés au BP peuvent être rendus sur les enveloppes de travaux dans les collèges (- **1,7 M€**), de construction de préaux (- **0,2 M€**), du collège de Magny le Hongre (- **0,3 M€**) ou de réhabilitation de la demi-pension du collège Jean de la Fontaine au Mée sur Seine. Enfin, au vu des états d'avancement des projets, il est nécessaire de majorer les crédits alloués en 2008 en faveur des collèges privés, à l'achat de gros matériel de cuisine pour la demi-pension du

collège Hutinel à Gretz-Armainvilliers suite au rapport de visite du laboratoire vétérinaire (**0,2 M€**), ainsi qu'à la construction du collège Paul Eluard à Montereau (**0,2 M€**).

➤ **Eau et Environnement : - 466 269 € (- 2,5 %)**

Conformément à ce qui vous a été présenté en AP, les crédits de paiement de certaines opérations anciennes sont diminués. A ce titre, on peut mentionner les diminutions sur les crédits de paiement destinés aux aménagements du bois Lecomte (en vue de son annulation), du bois de la Rochette (suite à une nouvelle évaluation des travaux) ou du parc de Livry. Le secteur « déchets, bruit, air » est lui aussi concerné par ces ajustements. Les subventions aux communes relatives au plan bruit sont revues à la baisse pour se caler sur les retards de mise en œuvre des plans communaux. D'autre part, la nouvelle opération « Plan climat, air, énergie » sera dotée de 120 000 € en partie par redéploiement, pour mener une seule étude globale de préfiguration du plan climat départemental.

➤ **Fonctionnement :**

20 724 311 € de crédits de paiement supplémentaires sont prévus en DM1 2008, soit une augmentation de **2,4 %** par rapport aux crédits inscrits au budget primitif.

Crédits de paiement <i>(chiffres arrondis à l'euro)</i>	BP 2008 (+ virements)	Reports DM1	Ajustements DM1	Total Projet DM1	% évol. DM1 /BP
Action sociale	407 055 140	12 747 102	1 052 924	13 800 026	3,4%
Agriculture	750 205	0	0	0	0,0%
Autres interventions	2 413 500	40 002	- 4 800	35 202	1,5%
Culture et patrimoine	9 726 873	729 626	143 432	873 058	9,0%
Dette – intérêts	34 209 566	0	- 1 954 000	-1 954 000	- 5,7%
Développement économique et local <i>dont:</i>	23 048 749	2 673 539	- 54 820	2 618 719	11,4%
<i> Action économique</i>	18 716 849	2 176 485	226 506	2 402 991	12,8%
<i> Action d'aménag. et développ. des communes</i>	1 259 600	487 254	- 311 326	175 928	14,0%
<i> Tourisme</i>	3 072 300	9 800	30 000	39 800	1,3%
Eau et environnement	6 358 550	165 146	1 326 449	1 491 594	23,5%
Formation enseignement	32 227 248	662 474	- 27 494	634 980	2,0%
Jeunesse et sports	7 013 282	293 677	50 000	343 677	4,9%
Logement	5 363 728	144 674	0	144 674	2,7%
Moyens des services	176 677 686	1 427 498	1 183 869	2 611 367	1,5%
Sécurité	102 208 300	20 174	0	20 174	0,0%
Transports	38 177 391	34 199	- 73 900	-39 701	- 0,1%
Voirie	11 230 000	134 541	10 000	144 541	1,3%
Total	856 460 218	19 072 651	1 651 660	20 724 311	2,4%

Les augmentations les plus significatives concernent les secteurs suivants.

➤ **Action sociale : 13 800 026 €, (+ 3,4 %) soit 66,6 % de l'ajustement de DM1.**

Ce secteur est fortement marqué par le niveau important des reports. En effet, ces derniers représentent **92,4 %** de la révision totale, alors que les propositions nouvelles se chiffrent à **1,1 M€**. Le maintien à domicile des personnes handicapées enregistre **8,9 M€** de reports regroupant **8,8 M€** sur la Prestation de Compensation du Handicap et **0,1 M€** sur le reversement de la contribution de la C.N.S.A. à la Maison Départementale des Personnes Handicapées. Jusqu'à l'année dernière, ces reversements étaient effectués après que le Département ait reçu la contribution de la C.N.S.A.. Dorénavant cette procédure ne sera plus appliquée : les reversements se feront sans attendre la compensation en recette afin de ne pas pénaliser la M.D.P.H.. Les propositions nouvelles faites sur la DM1 prennent en compte cette nouvelle règle de gestion. Les dépenses d'accueil en établissement ont aussi fait l'objet de report pour **0,8 M€**.

Le secteur des personnes âgées bénéficie de **2,3 M€** de report dont **1,4 M€** sur les frais liés à l'hébergement en établissement consécutifs au retard pris dans le traitement des dossiers et dans la réception de factures. Conjointement, il faut aussi mentionner les reports sur l'Allocation Personnalisée d'Autonomie toujours dans le cadre de l'accueil en établissement pour un montant de **0,6 M€**. De plus, la ligne de participation au Fonds de Modernisation de l'Aide à Domicile va être révisée à l'occasion de cette DM1. Votée au BP pour un montant de **250 000 €**, elle correspond à la participation annuelle du Département prévue dans l'accord cadre liant l'Etat, la C.N.S.A. et le Département sur 3 ans. Cet accord fixe aussi la contribution du C.N.S.A. : elle versera au Département **0,9 M€** par an, intégralement reversée en dépenses.

➤ **Moyens des services : 2 611 367 €, (+ 1,5 %)**

Un peu plus de la moitié de cet ajustement correspond à des reports. A ce titre, il faut citer les programmes de formation (**0,3 M€**), de fonctionnement des bâtiments départementaux (**0,2 M€**) mais aussi ceux finançant l'acquisition du mobilier et matériel (**0,1 M€**) ou encore celui regroupant les autres dépenses de fonctionnement pour **0,6 M€** (essentiellement sur des prestations de service, ou honoraires). Ces reports doivent être complétés, afin de prendre en compte, principalement, les besoins de crédits sur des titres annulés de **0,7 M€** (sur exercices antérieurs et relatifs à des pénalités de retard et des erreurs de tiers) ainsi qu'une révision de la subvention à verser au COS de 150 180 € pour compenser l'augmentation du nombre d'adhérents (suite à la décision d'adhésion automatique et gratuite pour tous les agents départementaux). De plus, les propositions budgétaires intègrent le financement des quatre créations de postes, présentées à la présente séance dans un rapport spécifique.

➤ **Culture et Patrimoine : 873 058 €, (+ 9,0 %)**

Les propositions faites à cette DM1 résultent pour la très grande majorité de reports (**0,7 M€**). Un montant de **0,5 M€** concerne les actions dans le domaine culturel, du fait de la réception tardives des pièces justificatives des versements. Les autres reports concernent la conservation et de la diffusion du patrimoine. A ce titre, on peut mentionner l'opération « Handicap musées » dont les travaux seront achevés dans le courant du premier trimestre 2008, ou les études de valorisation du patrimoine.

Les propositions nouvelles sont limitées à **0,1 M€**. Elles permettront principalement de compenser le désengagement financier de l'Etat dans le fonctionnement de l'association départementale d' Act'art (61 000 €), de financer la mise en place d'un contrat d'objectifs 2008-2010 avec l'association « Artévie » (51 000 € en faveur de l'Espace d'Art Contemporain de Lorrez le Bocage sur le Sud Seine-et-Marne) et de régulariser l'annulation d'un titre de recette concernant la restauration de la pirogue du musée de Préhistoire.

➤ **Action économique : 2 402 991 €, (+ 12,8 %)**

Dans le domaine de l'insertion et de l'emploi **2,1 M€** sont nécessaires en report sur des engagements pris par voie de conventions qui doivent être soldés en 2008. En DM1, les crédits inscrits sur les emplois aidés sont majorés (pour un reliquat de factures des contrats d'accompagnement vers l'emploi et des contrats emplois consolidés) et une opération pluriannuelle est créée afin d'identifier les actions menées dans le cadre d'un financement FSE (Autorisation d'Engagement de **300 000 €**). Les crédits de paiement 2008 attachés à cette création d'AE s'élèvent à **150 000 €** et sont abondés par redéploiements internes en provenance d'autres lignes du secteur. Des propositions complémentaires sont aussi faites sur les implantations des entreprises et du GIP Sud Seine-et-Marne (+ **166 372 €** dont **30 833 €** de reports).

➤ **Action d'aménagement et développement en faveur des communes : 175 928 € (+ 14 %)**

Dans une moindre mesure, il faut mentionner, les propositions faites sur le programme consacré aux études sur l'aménagement du territoire. Une nouvelle opération est créée en Autorisation d'Engagement (**0,7 M€**) dont **0,2 M€** en crédits de paiement pour étudier l'extension du réseau départemental de fibre optique ainsi que le schéma départemental de la logistique (ces deux projets donneront lieu en 2009 à des recettes de la Région et de la CDC).

➤ **Formation- enseignement : 634 980 € (+ 2 %)**

Les reports expliquent à eux seuls le niveau des propositions de DM1 (662 474 €). Ils correspondent pour l'essentiel à des factures non parvenues en fin d'année 2007 ou à des subventions non encore versées. Le report le plus important concerne l'audit en conseil et sécurité alimentaire qui ne démarrera finalement qu'en 2008 (**0,2 M€**) auquel s'ajoutent les reports relatifs à l'entretien des collèges (**111 970 €**), à des sinistres (**100 800 €**), à certains déménagements ou bien encore aux participations aux budgets des collèges (**100 692 €**), notamment des collèges hors département. Des revalorisations sont aussi demandées pour face à des dépenses non prévues au BP liées à des sinistres ou à de demandes de participations par des collèges privés, mais aussi pour financer les associations intermédiaires effectuant des remplacements de personnel A.T.T.E.E. dans les collèges (**50 000 €**). A l'inverse, la participation au budget annexe du Laboratoire départemental est diminuée pour prendre en compte la reprise des excédents dégagés sur l'exercice 2007 (**-175 494 €**).

➤ **Eau et environnement : 1 491 594 € (+ 23,5 %).**

La part essentielle de cette révision réside dans la majoration du reversement de la taxe CAUE (+ **1,3 M€**) due au bon rendement de cette taxe en 2007. Les reports représentent **0,2 M€** et concernent principalement l'entretien des rivières. Il faut leur ajouter les financements nécessaires à une nouvelle convention avec l'Agence des espaces verts de la Région Ile-de-France, aux subventions en faveur de l'entretien des forêts communales mais aussi à de nouvelles actions pour le développement durable (organisations de manifestations, colloques ou salons d'information). Conjointement avec le secteur de la formation et de l'enseignement, celui de l'eau et de l'environnement participe à l'équilibre du budget annexe du Laboratoire, dont il prend également en compte la diminution du besoin de financement dans le cadre de cette DM1.

➤ **Jeunesse et sports : 343 677 € (+ 4,9 %).**

Bénéficiant de **0,3 M€** de report, principalement sur les activités sportives de natation scolaire en 6^{ème}, ce secteur enregistre également la majoration des crédits alloués aux manifestations sportives et grands événements (+ **50 000 €**). Cette révision permet de faire face à l'augmentation du nombre de dossiers déposés indépendamment des crédits déjà réservés pour les manifestations

récurrentes et les événements importants tels que le tournoi départemental de football, le championnat de France de tennis, le marathon de Sénart ou le championnat d'Europe de jet ski.

➤ **Intérêts de la dette : - 1 954 000 € (- 5,7 %)**

Cette restitution fait suite à une prévision affinée des charges d'intérêts dus en 2008 au titre de la dette à long terme (**0,9 M€**) et à court terme (**1,1 M€**).

I.2. – LES RECETTES

Les recettes supplémentaires inscrites en première décision modificative s'élèvent à :

- + **10 428 839,31 €** en investissement, dont **7 959 545,04 €** en reports et **2 469 294,27 €** en propositions nouvelles (hors dette),
- + **11 206 956,80 €** en fonctionnement, dont **2 307 429,00 €** en reports et **8 899 527,80 €** en propositions nouvelles hors excédent reporté.

II.2.1. – Les recettes d'investissement :

- **10 428 839 €** de crédits inscrits en DM1, + **20,6 %** par rapport au BP.

Crédits de paiement <i>(chiffres arrondis à l'euro)</i>	BP 2008	DM1 2008	CP 2008 après DM1	% évol./BP
Fonds de Compensation de la TVA	17 783 000	-	17 783 000	0,0%
Dotation Globale d'Equipement	1 000 000	-	1 000 000	0,0%
Dotation Départementale d'Equipement des Collèges	6 860 763	6 452	6 867 215	0,1%
Subvention Région DSP haut débit	5 324 200	2 281 800	7 606 000	42,9%
Autres participations	19 516 080	8 140 587	27 656 667	41,7%
Recettes d'investissement définitives	50 484 043	10 428 839	60 912 882	20,7%

Les propositions présentées correspondent à plus de **75 %** à des reports de recettes. Le secteur de la voirie est le premier concerné avec **3,5 M€** (essentiellement de la Région), suivi par le domaine des transports avec **3,4 M€** (dont **2,8 M€** au titre du réseau Mobilien). Dans une moindre mesure, les infrastructures de télécommunication en moyen débit génèrent **0,5 M€** de recettes reportées et le contrat Région / Département prévoit **0,4 M€** au titre des dépenses réalisées sur le Château de Blandy-les-Tours.

Les propositions nouvelles se chiffrent à **2,5 M€**. Si les recettes de voirie et de transports sont minorées pour **0,8 M€** et **0,7 M€** d'autres sont fortement revalorisées. Ainsi, la subvention régionale pour les infrastructures haut débit est augmentée au vu de l'avancée des travaux du délégataire et des appels de fonds qui en découlent. Cet ajustement correspond donc à la moitié du montant prévu en dépense soit **2,3 M€**. D'autre part, le Département a acquis, auprès du SAN de Sénart, le réseau Symsevas. La vente de la partie essonnoise de ce réseau sera proposée à notre délégataire de service public pour un montant de 251 000 €. Pour terminer, il faut mentionner qu'une

recette de **1,3 M€** est prévue dans le cadre des cessions d'immeubles ex-DDE à Chelles, Brie Comte Robert et Rozay en Brie.

Parallèlement à ces ajustements de prévisions de recettes pour l'année 2008, une révision de **4,3 M€** des autorisations de programme de recettes vous est proposée à cette étape en matière de sécurité routière.

II.2.2. – Les recettes de fonctionnement :

- **11,2 M€** de crédits inscrits en DM1, **+1,2%** par rapport au BP.

Nature de recettes	BP 2008	DM1 2008	CP 2008 après DM1	% évol./ BP
Allocations compensatrices	10 234 300	697 888	10 932 188	6,8%
DGF	157 157 000	273 828	157 430 828	0,2%
DGD	3 890 000	310 000	4 200 000	8,0%
FMDI	6 100 000	-	6 100 000	0,0%
Sous-total dotations et compensations Etat	177 381 300	1 281 716	178 663 016	0,7%
Allocation Personnalisée d'Autonomie	9 538 000	305 705	9 843 705	3,2%
Maison Départ. des Personnes Handicapées	524 000	225 000	749 000	42,9%
Prestation Compensation du Handicap	9 367 000	1 355 648	10 722 648	14,5%
Sous-total participations CNSA	19 429 000	1 886 353	21 315 353	9,7%
Produit des 4 taxes	384 174 000	4 005 644	388 179 644	1,0%
Sous-total fiscalité directe	384 174 000	4 005 644	388 179 644	1,0%
Taxe départ. de publicité foncière et droit départ. d'enregistrement	168 000 000	-	168 000 000	0,0%
Taxe départementale additionnelle à certains droits d'enregistrement	2 000 000	-	2 000 000	0,0%
Compensation pour perte de taxe additionnelle aux droits d'enregistrement ou la taxe de publicité foncière		90 000	90 000	NS
Taxe sur l'électricité	11 000 000	-	11 000 000	0,0%
Taxe C.A.U.E	1 400 000	500 000	1 900 000	35,7%
Taxe départementale ENS	5 000 000	1 000 000	6 000 000	20,0%
Redevances des mines	1 500 000	-	1 500 000	0,0%
Taxe Intérieure Produits Pétroliers	46 600 000	3 214 000	49 814 000	6,9%
Taxe Spéciale sur les Conventions d'Assurance	58 313 000	- 3 585 000	54 728 000	-6,1%
Taxe additionnelle à la taxe de séjour	460 000	50 000	510 000	10,9%
Sous-total fiscalité indirecte	294 273 000	1 269 000	295 542 000	0,4%
Autres recettes (hors résultat reporté 2007)(1)	40 429 116	2 764 244	43 193 360	6,8%
Total recettes fonctionnement	915 686 416	11 206 957	926 893 373	1,2%

(1) excédent reporté en DM1 : 16 765 221,92 €

➤ **Fiscalité directe : 4 005 644 € (+1 %)**

Cet ajustement a été chiffré en fonction de la notification des bases prévisionnelles pour 2008, intervenue le 18 avril dernier. Les bases progressent de la façon suivante :

- Taxe professionnelle + 5,42 %
- Taxe d'habitation + 3,53 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties + 3,85 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties + 6,99 %

Compte tenu des taux votés le 25 janvier dernier, le produit global issu de la fiscalité directe s'élève donc à 392 656 556 €, hors réfaction issue de la réforme liée au plafonnement en fonction de la valeur ajoutée. Son montant, estimé au BP 2008 à 4 468 000 €, ne nous sera communiqué qu'en juillet 2008. La bonne progression des bases cette année permet donc, à taux constants, d'enregistrer un produit supplémentaire total de 11,8 M€ par rapport à l'an dernier.

➤ **Dotations et compensations Etat : 1 281 716 € (+ 0,7%)**

Parallèlement à la fiscalité directe, il est possible d'affiner les prévisions budgétaires sur les différentes dotations de l'Etat. Globalement, les allocations compensatrices s'élèvent à **10 932 188 €**, soit une baisse de 9,63 % par rapport à 2007, conséquence de l'instauration du « contrat de stabilité ». Celui-ci modifie l'indexation des principales dotations de l'Etat ainsi que le périmètre de la variable d'ajustement qui, outre la D.C.T.P., comprend désormais la compensation des exonérations relatives au foncier non bâti. La Dotation Générale de Décentralisation est majorée de **310 000 €** mais pourra faire l'objet d'une révision ultérieure lorsque la notification définitive nous sera parvenue. Pour sa part la Dotation Générale de Fonctionnement reste stable avec une variation limitée liée aux modalités de répartition de la dotation de péréquation urbaine.

➤ **Fiscalité Indirecte : 1 269 000 € (+0,4 %)**

Le point significatif de ces propositions liées à la fiscalité indirecte concerne la Taxe sur les Conventions d'Assurances et la Taxe Intérieure sur les Produits Pétroliers. Ces ajustements prennent en compte un nouveau partage du financement de la décentralisation entre la T.S.C.A. et la T.I.P.P.. En effet, la part de T.S.C.A. affectée à la compensation des charges transférées (hors RMI) n'est plus suffisante pour assurer une couverture totale. L'Etat a donc décidé d'attribuer aux collectivités une part supplémentaire de T.I.P.P. en sus de celle qui finance le RMI. En l'absence d'information précise, son estimation est basée sur le taux attribué à notre département au titre de la T.S.C.A., rapporté au produit supplémentaire de T.I.P.P. affecté à la compensation de décentralisation, soit **3 214 000 €**. Cette manipulation est purement technique et ne change évidemment strictement rien à l'insuffisance croissante des compensations face aux charges transférées.

Les produits prévus sur les Taxes CAUE et ENS sont abondés, respectivement de **0,5 M€** et de **1 M€** afin de s'aligner sur les prévisions de recettes communiquées au Département. Pour terminer, des révisions sont proposées sur la Taxe additionnelle de séjour pour caler les prévisions 2008 sur les montants reçus en 2007 ainsi que sur les droits de mutation pour compenser la diminution de la taxation des droits de mutation des fonds de commerce.

➤ **Autres recettes : 2 764 244 € (+ 6,8 %)**

Comme évoqué dans le paragraphe relatif aux dépenses de fonctionnement, la C.N.S.A. va participer conjointement avec le Département et l'Etat au Fonds de Modernisation de l'Aide à Domicile pour **0,9 M€**. Cette recette représente plus de 30 % de la révision totale des autres recettes. Elle est complétée pour **0,4 M€** par la compensation par l'Etat du transfert de portions résiduelles de

routes nationales (cette participation sera intégrée à la T.S.C.A. à partir de 2009) ou par la participation de la Région à la réalisation de l'Atlas de la biodiversité (**0,1 M€**).

III – L'EQUILIBRE :

Les propositions d'inscriptions budgétaires que je viens d'évoquer, ainsi que la reprise des résultats de clôture 2007, peuvent se résumer dans le tableau suivant (hors emprunt d'équilibre) :

<i>chiffres arrondis à l'euro</i>	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT (hors emprunt)	DIFFERENCE
INVESTISSEMENT			
- résultat 2007 après affectation	143 099 614	131 719 300	-11 380 314
- reports 2007	18 339 703	7 959 545	-10 380 158
- Propositions nouvelles	-10 964 698	2 469 294	13 433 996
TOTAL	150 474 619	142 148 139	-8 326 480
FONCTIONNEMENT			
- résultat 2007 après affectation	0	16 765 222	16 765 222
- reports 2007	19 072 651	2 307 429	-16 765 222
- Propositions nouvelles	1 651 660	8 899 528	7 247 868
TOTAL	20 724 311	27 972 179	7 247 868

Les différents mouvements proposés à cette DM1 se soldent donc par un montant négatif de **1 078 612 €**, lequel vient par conséquent en augmentation de l'emprunt d'équilibre du Budget Primitif pour le porter de **192 M€ à 193 M€**.

IV – LES BUDGETS ANNEXES:

➤ Boutiques Musées

Face aux dépenses reportées de **67 614,44 €**, De nouvelles recettes sont inscrites en DM1. En premier lieu, elle reprend le résultat de la gestion 2007 en tant qu'excédent d'exploitation reporté pour **41 190,10 €**. De plus, elle transfère, pour les boutiques, l'ensemble des recettes non soumises à TVA du budget général vers le budget annexe. Ce dernier retrace dorénavant l'intégralité des recettes, qu'elles soient soumises ou non à TVA. Par ces inscriptions, le périmètre de ce budget est étendu aux boutiques des Archives mais aussi du Château de Blandy-les-Tours. A ce titre, il convient de renommer ce budget en « **Boutiques** ».

➤ Service GAIA

Le total des propositions budgétaires en dépenses de fonctionnement s'élèvent à **86 810,84 €**. Elles correspondent essentiellement aux besoins liés à une prestation de développement informatique qui n'a pas pu être réalisée en 2007 pour cause de marché infructueux. Les reports de **39 600 €** doivent être complétés d'une inscription nouvelle de **29 628 €**. Parallèlement, les crédits alloués à la formation sont abondés de **18 689 €**. Il faut noter que les dépenses d'investissement ne font l'objet d'aucune proposition nouvelle et n'ont pas donné lieu à des reports. Pour leur part, les recettes sont majorées des résultats de l'exercice 2007. Ainsi, sont repris, l'excédent de fonctionnement de **86 781,91 €** ainsi que l'excédent d'investissement de **31 801,99 €**.

➤ Laboratoire Départemental d'analyses

L'essentiel des crédits présentés en dépenses d'exploitation correspond à des reports de **69 203,55 €**. Ces derniers sont complétés par une inscription de **42 000 €** pour couvrir un ajustement des dépenses de personnel et de titres annulés (respectivement **30 000 €** et **12 000 €**). Sur la section d'investissement, la DM1 est intégralement constituée de reports finançant des acquisitions initialement prévus en 2007 pour les locaux du Laboratoire à Dammarie-lès-Lys (**84 072,34 €**). Grâce à l'intégration du résultat reporté 2007 de la section d'exploitation (**462 191,98 €**), la subvention d'équilibre reçue du budget général peut être diminuée de **350 988,43 €** (pour atteindre après DM1 le montant de **2 110 011,57 €**). Les recettes de la section d'investissement correspondent à la reprise des résultats excédentaires de 2007 et s'élèvent à **84 072,34 €**.

➤ Réseau Télécommunication

Ce budget annexe est marqué par la forte progression de ses recettes. Elle est due à l'intégration du résultat d'exploitation de l'exercice 2007 d'un montant de **1 037 981,13 €**. Malgré la suppression la subvention d'équilibre reçue du budget général (**-150 000 €**), ce budget est présenté en suréquilibre. L'exercice 2008 sera le dernier exercice voté et réalisé sur ce budget annexe. Le résultat 2008 sera alors intégré au budget général dans le cadre de la DM1 2009.

Je vous remercie de bien vouloir vous prononcer sur ce dossier, et si vous en êtes d'accord, d'adopter le projet de délibération joint au présent rapport.

Le Président du Conseil général,

Vincent ÉBLÉ

Dossier n° 7/04 des rapports soumis à la commission
n° 7 - Finances

Rapporteurs : M. TURBA
Commission n° 7 – Finances

M. AIELLO
Commission n° 1 –Aménagement Durable du Territoire et Environnement

M. LAPLACE
Commission n° 2 - Administration Générale et Personnel

M. BERQUIER
Commission n° 3 –Transports, Déplacements et Voirie

MME AUTREUX
Commission n° 4 – Solidarités, Santé Publique et Logement

M. PERRUSSOT
Commission n° 5 – Education, Jeunesse et Sports, Affaires Internationales

MME PELABERE
Commission n° 6 – Affaires Culturelles, Patrimoine et Tourisme

Séance du 27 Juin 2008

OBJET : Décision Modificative n° 1 pour l'exercice 2008.

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE,

Vu le rapport du Président du Conseil général,

Vu l'avis de la Commission n° 7 – Finances,

Vu l'avis de la Commission n° 1 –Aménagement Durable du Territoire et Environnement,

Vu l'avis de la Commission n° 2 - Administration Générale et Personnel,

Vu l'avis de la Commission n° 3 –Transports, Déplacements et Voirie,

Vu l'avis de la Commission n° 4 – Solidarités, Santé Publique et Logement,

Vu l'avis de la Commission n° 5 – Education, Jeunesse et Sports, Affaires Internationales,

Vu l'avis de la Commission n° 6 – Affaires Culturelles, Patrimoine et Tourisme,

DECIDE

Article 1 : d'adopter la première décision modificative du budget départemental pour l'exercice 2008, présenté par Monsieur le Président du Conseil Général. Les crédits admis à cette décision modificative n° 1 sont arrêtés et votés par chapitre budgétaire.

Les dotations complémentaires, ou les réductions de crédits, par chapitre budgétaire, sont les suivantes :

SECTION D'INVESTISSEMENT

CHAP.	INTITULE	DEPENSES	RECETTES
001	Solde d'exécution de la section d'investissement	143 099 613,87	
010	RMI		
021	Virement de la section de fonctionnement		9 983 447,25
024	Produits des cessions d'immobilisations		1 556 435,00
040	Opérations d'ordre – Transfert entre sections		- 2 735 579,15
041	Opérations patrimoniales		
10	Dotations, fonds divers		131 719 299,94
13	Subventions d'investissement		8 868 404,31
16	Emprunts et dettes	-2 214 000,00	1 078 611,71
20	Immobilisations incorporelles	-486 582,63	
204	Subventions d'équipements versées	9 779 576,40	
21	Immobilisations corporelles	2 140 306,38	
23	Immobilisations en cours	-2 649 074,85	
26	Participations et créances rattachées à des participations	2,00	
27	Autres immobilisations financières	540 000,00	
45	Opérations pour comptes de tiers	264 777,89	4 000,00
	TOTAL	150 474 619,06	150 474 619,06

SECTION DE FONCTIONNEMENT

CHAP.	INTITULE	DEPENSES	RECETTES
002	Résultat de fonctionnement reporté		16 765 221,92
011	Charges à caractère général	3 488 310,04	
012	Charges de personnel et frais assimilés	89 167,25	
013	Atténuation de charges		
014	Atténuation de produits	1 307 000,00	
015	RMI	2 268 999,55	3,41
016	APA	647 635,19	305 705,00
023	Virement à la section d'investissement	9 983 447,25	
042	Opérations d'ordre – Transfert entre sections	- 2 735 579,15	
65	Autres charges d'activité	14 368 764,43	
6586	Frais de fonctionnement des groupes d'élus		
66	Charges financières	-1 954 000,00	
67	Charges exceptionnelles	508 434,16	
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses		-143 626,61
73	Impôts et taxes autres que contributions directes		1 179 000,00

731	Impôts locaux		4 005 644,00
74	Dotations, participations et subventions		5 762 191,00
75	Autres produits d'activité		8 000,00
76	Produits financiers		
77	Produits exceptionnels		90 040,00
	TOTAL	27 972 178,72	27 972 178,72

Article 2 : d'approuver la création ou la révision des enveloppes de subvention et d'attribuer aux organismes les subventions du montant indiqué figurant dans l'**annexe n° 1**, jointe à la présente délibération.

Article 3 : d'approuver la création ou la révision, en investissement, des autorisations de programme et des opérations de dépenses qui leur sont rattachées et dont les listes figurent en **annexe n° 2** à la présente délibération.

Article 4 : d'approuver la création ou la révision, en fonctionnement, des autorisations d'engagement et des opérations de dépenses qui leur sont rattachées et dont la liste figure en **annexe n° 3** à la présente délibération.

Article 5 : de modifier l'intitulé du budget annexe « Boutique des Musées » en « **Boutiques** » et d'adopter la première décision modificative de l'exercice 2008 du budget annexe, conformément au tableau de répartition par chapitre ci-après :

SECTION D'EXPLOITATION			
CHAP.	INTITULE	DEPENSES	RECETTES
011	Charges à caractère général	67 614,44	-
002	Résultat d'exploitation reporté	-	41 190,10
70	Vente de produits fabriqués, prestations de service, marchandises	-	26 254,96
75	Autres produits de gestion courante	-	169,38
	TOTAL	67 614,44	67 614,44

Article 6 : d'adopter la première décision modificative de l'exercice 2008 au budget annexe «**Service GAIA**» conformément au tableau de répartition des crédits par chapitre ci-après :

SECTION D'INVESTISSEMENT			
CHAP.	INTITULE	DEPENSES	RECETTES
001	Solde d'exécution de la section d'investissement	-	31 801,99
040	Opérations d'ordre – Transferts entre sections	-	- 1 113,56
	TOTAL	-	30 688,43

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
CHAP.	INTITULE	DEPENSES	RECETTES
011	Charges à caractère général	87 924,40	-
042	Opérations d'ordre – Transfert entre sections	- 1 113,56	-
002	Résultat de fonctionnement reporté	-	86 781,91
77	Produits exceptionnels	-	28,93
	TOTAL	86 810,84	86 810,84

Article 7 : d'adopter la première décision modificative de l'exercice 2008 au budget annexe « Réseau Télécommunications » conformément au tableau de répartition des crédits par chapitre ci-après :

SECTION D'EXPLOITATION			
CHAP.	INTITULE	DEPENSES	RECETTES
011	Charges à caractère général	50 000,00	-
002	Résultat d'exploitation reporté	-	1 037 981,13
74	Autres produits de gestion courante	-	-150 000,00
	TOTAL	50 000,00	887 981,13

Article 8 : d'adopter la première délibération modificative de l'exercice 2008 au budget annexe « Laboratoire départemental d'Analyses LDA 77 » conformément au tableau de répartition des crédits par chapitre ci-après :

SECTION D'INVESTISSEMENT			
CHAP.	INTITULE	DEPENSES	RECETTES
001	Solde d'exécution de la section d'investissement	-	25 809,71
021	Virement de la section de fonctionnement		11 931,08
040	Opérations d'ordre – Transfert entre sections		- 11 931,08
10	Dotations, fonds divers	-	58 262,63
21	Immobilisations corporelles	84 072,34	-
	TOTAL	84 072,34	84 072,34

SECTION D'EXPLOITATION			
CHAP.	INTITULE	DEPENSES	RECETTES
002	Résultat d'exploitation reporté	-	462 191,98
011	Charges à caractère général	69 203,55	-
012	Charges de personnel et frais assimilés	30 000,00	-
023	Virement à la section d'investissement	11 931,08	
042	Opérations d'ordre – Transfert entre sections	- 11 931,08	
67	Charges exceptionnelles	12 000,00	-
74	Dotations, participations et subventions	-	-350 988,43
	TOTAL	111 203,55	111 203,55

LE PRESIDENT,

V. ÉBLÉ

Annexes

